



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

La Journée Internationale de la douane nous donne l'occasion de mettre en lumière l'excellent travail accompli par tous les douaniers de Belgique. A cette occasion, notre Manneken Pis a revêtu son uniforme de douanier, et le ministre des Finances, Vincent Van PEteghem, Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'Organisation mondiale des Douanes et Gerassimos Thomas, directeur-général de TAXUD sont présents.

Les tâches de la douane sont nombreuses et touchent des matières variées telles que l'e-commerce, la lutte contre les trafics de drogues, les contrôles routiers (perception des amendes pénales, contrôle de carburants...), etc.

De plus, les douaniers doivent s'adapter à un monde qui change constamment. Pour ce qui est de l'année 2022, nous pensons particulièrement à l'augmentation massive des marchandises commandées en ligne et au trafic de drogue qui prend de l'importance dans notre pays.

L'aéroport de Bierset, principal hub européen pour l'e-commerce, a vu le chiffre des montants perçus suite à infraction augmenter considérablement. De 148.861 euros en 2019, nous sommes à 5.901.375,54 euros en 2022 (chiffres temporaires).

La Belgique, et principalement le port d'Anvers, constituent un point d'entrée en Europe pour les trafiquants de drogue. Nous travaillons d'arrache-pied pour lutter contre ce phénomène, et les résultats de nos saisies sont éloquentes. En 2022, les douaniers ont saisi près 109.894.48 kg de cocaïne, soit 23% de plus que l'année précédente.

Nos services de recherche et de première ligne ont à nouveau saisi de nombreux produits de contrefaçon l'année dernière. Ils ont, entre autres, saisi 347.249.743 cigarettes.

Sur la voie publique, 17.077 véhicules ont été contrôlés par des caméras ANPR, dont 723 ont été retenus. Au total, 2.970 constatations ont été faites, correspondant à un montant collecté de 2.305.675 euros d'amendes pénales impayées.

27.541 véhicules ont été contrôlés pour vérifier s'ils roulaient au diesel rouge. Au cours de ce processus, 1.982 constatations ont été effectuées (chiffres provisoires). Une légère augmentation par rapport à 2021 (1.816 constatations).

Ces chiffres permettent souligner le très bon travail des douaniers. Cependant, nous ne relâchons pas nos efforts et nous continuons à nous améliorer constamment. Sont prévus : le recrutement de 108 nouveaux douaniers au port d'Anvers, la collaboration avec les différentes autorités nationales et internationales, des investissements dans du matériel performant de scanning...